

Composante :	UFR Simone Veil Santé
Adopté par le conseil de composante le :	14-oct-21
Adopté par la CFVU en date du :	21/10/2021
Régime d'inscription (FI - FA - FC) :	FC-FI

MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE
Année universitaire 2021 / 2022

Master 2
Intitulé de la mention : Santé
Intitulé du parcours type (si existant) : Sciences cliniques en soins paramédicaux



MC2C spécifiques :

Assiduité : L'assiduité aux séances de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) et à certains cours est obligatoire, toute absence doit être justifiée auprès de l'équipe pédagogique dans un délai de 5 jours ouvrés. En cas de retard supérieur à 10mn, l'enseignant peut refuser l'accès à l'étudiant. En cas d'absence injustifiée à un enseignement obligatoire, l'étudiant(e) est déclaré(e) défaillant(e) à l'UE en 1ère session.

Règles de compensation : Il n'existe pas de compensation entre les 2 semestres. Il n'existe pas de compensation entre les BCC.

code (1)	Bloc annualisé (A) ou semestrialisé (S) (2)	intitulé	intitulé en anglais	Nom responsable	cocher si reponsables extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires					ECTS = coefficient	Modalités de contrôle des connaissances et compétences											
						Présentiel				Nbre d'heures		Total horaire	1ère session				2nde chance						
						CM	TD	TP	Total présentiel				Type de contrôle (4)		Type de contrôle		2nd session		Autres				
										%		Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve					
Semestre 1						145			145		145	30											
BBC - Acquisition et mobilisation des concepts disciplinaires						65			65		65	10											
MINFI320	S3	Aspects pédagogiques	Pedagogical aspects	Eric Zaoui	X	30			30		30	5	100%										
MINFI310	S3	Aspects sciences infirmières	Nursing aspects	I. Remy-Largeau	X	35			35		35	5	100%										
BBC - Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel						80			80		80	20											
MINFI311	S3	Aspects d'évaluation des pratiques	Evaluation aspects of practices	I. Remy-Largeau	X	10			10		10	5	100%										
MINFI331	S3	Processus de consultation et de supervision	Consultation process	Pierre Philippe Froelig	X	50			50		50	9	100%										
MINFI340	S3	Apprentissage de l'anglais	Learning English	Jacob Kobywan	X	20			20		20	6			50%	Ecrit	50	Oral					
Semestre 2						259			259		259	30											
BBC - Acquisition et mobilisation des concepts disciplinaires						39			39		39	6											
MINFI410	S4	Aspects sciences humaines et santé publique	Humanities and public health aspects	I. Remy-Largeau/ D. Orliowski		15			15		15	3	100%										
MINFI470	S4	Sociologie de la santé	Sociology of health	Lynda Sifer	X	24			24		24	3			50%	Ecrit	50	Oral					
BBC - Acquisition des compétences cliniques						220			220		220	24											
MINFI420	S4	Aspects éducation thérapeutique	Therapeutic education aspects	I. Remy-Largeau	X	30			30		30	5	100%										
MINFI450	S4	Assises thématiques communes et spécifiques en soins	Common and specific thematic sessions in care	I. Remy-Largeau	X	70			70		70	8	100%										
MINFI440	S4	Approfondissement méthodologie et séminaire "accompagnement mémoire"	Seminar "memory accompaniment"	I. Remy-Largeau/ D. Orliowski		50			50		50	8			70	Ecrit	30%	Oral					
MINFI460	S4	Stages de 2 semaines	Internships	I. Remy-Largeau	X	70			70		70	3											
TEVA	S3 ou S4	Engagement et vie associative	Commitment and community life	F. MISGUICH		8		6	14		14	3	70	Oral/Ecrit	30	QCM+CROQ			100	Ecrit			
Total heures maquette semestres 1 et 2						404	0	0	404	0	404	205											
Total heures étudiants											404												

(1) Code : les éléments pédagogiques seront codifiés de manière libre (jusqu'à 8 caractères possibles) sauf les UE libres .

UE libres :

UE Engagement et vie associative (EVA) : TEVA

UE Handicap et société (HS) : THS

UE Théorie et pratique des activités physiques et sportives (APS) : TAPS

UE Culture - pratiques artistiques (CPA) : TCPA

Les UE libres doivent apparaître obligatoirement chaque année . Une UE libre pourra être suivie une seule fois dans le cycle Licence. Dans la mesure du possible, l'UE libre donnera lieu à des ECTS comptant pour l'obtention du diplôme ; à défaut, elle donnera lieu à des ECTS supplémentaires.

(2) Préciser si le bloc de compétence se déroule sur l'année ou sur un semestre uniquement.

Pour rappel, en Licence :

Discipline majeure et disciplines complémentaires d'appui : 130 à 150 ECTS

Matières transversales (méthodologie, culture numérique, expression écrite et orale, interculturalité), linguistiques et informationnelles : 20 à 24 ECTS

PPEI (Projet personnel d'études et d'insertion) y compris connaissance de l'entreprise : 6 à 10 ECTS

UE d'ouverture sur enjeux et interfaces, options ou accompagnement/mise à niveau/entraînement hors dispositifs OUI SI, Projet/Travail encadré : 4 à 20 ECTS

(3) Type d'épreuve : si une évaluation comprend plusieurs types d'épreuve, le poids de chaque épreuve dans le calcul de la note devra être communiqué.

(4) Type de contrôle : pour un contrôle continu intégral, compléter la colonne "colonne continu" et indiquer 100%

(5) Nombre d'ECTS au semestre : le total des ECTS au semestre ou à l'année peut varier et peut ne pas correspondre, respectivement, à 30 ou à 60 ECTS.

REMARQUE :

. **Les dispositions particulières** à la formation font l'objet d'un court texte situé au-dessus du tableau.

. Un fichier excel concerne une année et une année apparaît dans un seul onglet. Il est conseillé de ne pas créer plusieurs onglets . De plus, un document spécifique est attendu selon les modalités d'enseignement (FI/FC/FA/FOAD) si des différences existent.